

Le Premier ministre Viktor Orbán a affirmé mardi que la Hongrie ne modifiera pas ses pratiques de protection des frontières, mettant au défi la Cour européenne de Justice.

« Nous ne changerons en rien nos pratiques de défense des frontières. Nous continuerons exactement comme nous l'avons fait jusqu'à présent, même si la Cour européenne nous a demandé de les modifier. Nous ne les changerons pas et nous ne laisserons entrer personne », a déclaré Orbán lors d'une conférence de presse.

Le différend entre Budapest et la justice européenne porte sur un arrêt rendu par la CJUE en décembre 2020 selon lequel la loi hongroise autorisant le refoulement des demandeurs d'asile vers le côté serbe de la barrière frontalière sans engager de procédure formelle est contraire au droit de l'UE.

Plus tôt au mois de décembre, la Cour constitutionnelle hongroise, saisie par le gouvernement, [a rendu un jugement ambigu](#) que Viktor Orbán a choisi d'interpréter comme un blanc seing pour sa politique migratoire.

[Immigration : La police hongroise a exécuté 40 000 « pushbacks » depuis le début de l'année](#)